

10 janvier 2007 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

# Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les actions en faveur des anciens combattants et du devoir de mémoire, à Paris le 10 janvier 2007.

Madame la Ministre de la Défense,

Monsieur le Ministre délégué aux anciens combattants,

Monsieur le Chancelier de l'Ordre de la Libération,

Mesdames, Messieurs,

C'est toujours avec plaisir que je vous retrouve pour ce rendez-vous des voeux, désormais traditionnel.

Il est tout à fait naturel, en effet, que le Président de la République exprime la reconnaissance de la Nation à toutes celles et tous ceux qui se sont levés pour la liberté, qui ont combattu et qui ont souffert pour la France. J'attache, vous le savez, la plus grande importance au devoir de mémoire et au respect qui est dû à nos anciens combattants et à la Résistance. C'est dans cet esprit, et pour éclairer les décisions des pouvoirs publics, que j'ai tenu, en 1997, à ce que soit créé le Haut Conseil de la Mémoire Combattante, qui associe vos différentes composantes et sensibilités.

Cette année, a été riche de rendez-vous et de commémorations importantes, auxquels les Françaises et les Français ont largement participé. Je pense, en particulier, à la cérémonie, très émouvante, à Douaumont, pour le 90e anniversaire de la bataille de Verdun.

2007 sera l'occasion de nous souvenir d'une autre année cruciale de la Grande Guerre, celle de 1917, avec les commémorations du Chemin des Dames et, aux côtés de nos alliés de Grande-Bretagne et du Commonwealth, des batailles d'Arras et de Vimy.

Nous inaugurerons également l'Historial Charles de GAULLE, qui viendra porter témoignage, au cœur de Paris, de la vie et de l'œuvre du chef de la France libre et de l'homme d'Etat visionnaire qui a réformé nos institutions. Nous le ferons après avoir officialisé, l'an passé, la date du 18 juin comme journée nationale commémorative de l'appel du général de GAULLE.

Rendre hommage aux combattants qui ont tant donné à la France, c'est aussi veiller à ce que leur droit à réparation soit assuré dans les meilleures conditions.

Il revient à l'Etat de garantir à nos soldats gravement blessés, la meilleure qualité de soins, et cela dans un environnement matériel, affectif et humain, exemplaire. L'Institution Nationale des Invalides, à qui je veux rendre hommage, symbolise cet engagement fort de l'Etat. Nos blessés, nos invalides ont droit au respect et à la solidarité de la Nation.

A la croisée de la reconnaissance et de la réparation, je voudrais évoquer avec vous les décisions importantes qui ont été prises en faveur des anciens combattants des pays autrefois placés sous souveraineté française. La déchristallisation des pensions, réalisée dès 2003 par le gouvernement, avait constitué un important progrès par rapport à la situation qui prévalait depuis 1959.

Il fallait aller plus loin pour mettre fin aux disparités, qui touchaient les prestations du feu. C'est pourquoi j'ai demandé au Premier ministre d'instaurer leur parité complète pour tous les combattants ayant servi sous l'uniforme français, quel que soit leur pays d'origine.

Cet effort, important pour nos finances publiques, est légitime. Il s'inscrit dans la ligne de l'hommage particulier que nous avons rendu aux anciens combattants de l'armée d'Afrique - européens et non européens confondus-, lors des cérémonies du 60ème anniversaire du débarquement de Provence, en août 2004.

Je voudrais aussi saluer Monsieur Hamzaoui MEKACHEDA qui a pris, cet automne, une très

JE VOUDRAIS AUSSI SALUER MONSIEUR MAMADOU MICKAËLBA qui a pris, cet automne, une très remarquable initiative en organisant les premières rencontres internationales sur la mémoire partagée.

Ces rencontres ont été un formidable succès. Songeons qu'à Paris, les représentants de très nombreux pays, dont certains s'étaient violemment combattus au cours du siècle passé, se sont réunis autour de la même table. Ils ont débattu, dans un remarquable esprit de fraternité, des politiques de réparation et de mémoire. Ils ont évoqué les coopérations nouvelles à instaurer entre leurs pays.

C'est un très bel exemple de ce que la fraternité combattante peut offrir à la concorde entre les peuples. J'espère, Monsieur le Ministre, que le succès de votre initiative encouragera d'autres pays à reprendre le flambeau.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter très chaleureusement, à vous et à celles et ceux qui vous sont chers, une très heureuse et très active année 2007 £ qu'elle vous apporte de grands moments de satisfaction personnelle.

L'année qui s'ouvre comporte d'importantes échéances pour nos concitoyens. Le monde combattant prendra, je n'en doute pas, toute sa part au débat démocratique, qui a commencé. Je sais qu'il le fera, fidèle aux valeurs de la République.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous demande de bien vouloir transmettre à vos camarades tous mes voeux les plus chaleureux, en témoignage de ma reconnaissance, de mon amitié et de celles de nos compatriotes.

Je vous remercie.